

SOURCE : Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Neptune annonce une entente définitive avec International Flavors & Fragrances pour co-développer des produits extraits de chanvre à base de CBD

Ce partenariat permettra d'accélérer l'entrée de Neptune sur le marché B2C avec la marque Forest Remedies.

L'objectif est de développer des produits de marque sur les marchés importants et en croissance des cosmétiques, des soins personnels et des produits d'entretien ménager.

Laval, Québec, CANADA – Le 11 novembre 2019 – Neptune Solutions Bien-Être Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ: NEPT) (TSX: NEPT), une entreprise de santé et de bien-être spécialisée dans l'extraction, la purification et la formulation de cannabinoïdes, est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente de collaboration avec International Flavors & Fragrances Inc. (NYSE: IFF) « IFF » pour co-développer des produits extraits de chanvre à base de CBD pour les marchés de la grande consommation et de la santé et du bien-être. App Connect Service Inc., « App Connect » est aussi partie à l'entente et fournira des services de stratégie et promotion marketing. Dans le cadre du partenariat de co-développement, Neptune émettra bons de souscription⁽¹⁾, à IFF.

Dans le cadre de ce partenariat stratégique de développement de produits, IFF mettra à contribution sa propriété intellectuelle pour le goût, les arômes et la nutrition afin de fournir des huiles essentielles et des ressources dédiées au développement de produits. Neptune mettra à contribution ses procédés exclusifs d'extraction à l'éthanol froid et sa propriété intellectuelle sur la formulation pour produire des extraits à spectre large et complet de grande qualité pour le développement, la fabrication et la commercialisation de produits extraits de chanvre, infusés d'huiles essentielles, destinés aux marchés des cosmétiques, des soins personnels et de l'entretien ménager.

Les premiers produits devraient être lancés sous la marque Forest Remedies de Neptune chez les détaillants américains au cours du premier semestre de 2020. Le lancement initial comprendra une variété de produits topiques dans la catégorie de l'aromathérapie, un marché estimé à environ 3 milliards de dollars par année. D'autres lancements de catégories devraient suivre et le nombre total d'unités de gestion des stocks (« UGS ») pourrait dépasser 50 UGS. Neptune sera responsable de la commercialisation et de la vente des produits. Neptune enregistrera les revenus provenant de la vente des produits et versera à son tour une redevance à IFF et aussi à App Connect, associée à la vente des produits développés en commun⁽²⁾.

« Cette entente représente un événement significatif dans le développement de nos activités mondiales dans le domaine du cannabis, en élargissant notre modèle d'affaires, de B2B principalement pour inclure une solide plateforme d'affaires B2C. IFF a une feuille de route impressionnante, des capacités hors pair et une portée mondiale. Ce partenariat permettra à Neptune d'accélérer sa vision et sa stratégie de croissance pour devenir le premier producteur d'ingrédients et de produits finis d'extraits de chanvre pour les industries mondiales de la santé

et du bien-être et des produits de consommation emballés. Nous sommes également en meilleure position pour tirer parti de l'expérience de notre équipe de direction dans l'établissement de marques et de relations avec les principaux détaillants nord-américains », a déclaré Michael Cammarata, chef de la direction de Neptune.

« Nous sommes heureux de conclure ce partenariat stratégique et stimuler l'innovation axées sur les besoins de nos clients en matière de qualité, de durabilité et de traçabilité », a déclaré Nicolas Mirzayantz, chef de la direction de la division arôme chez IFF. « Les produits extraits de chanvre à base de CBD que nous développons répondront aux préférences des consommateurs pour les produits de santé et de bien-être naturels ».

Christophe de Villeplee, Vice Président Senior Arôme Consommation Mondiale chez IFF a ajouté, « La santé et le bien-être sont des piliers importants de la stratégie de IFF et nous croyons que ce nouveau partenariat va grandement bénéficier de l'expertise globale et le leadership de IFF-LMR dans les produits naturels.

⁽¹⁾ Neptune émettra à IFF 2 000 000 bons de souscription⁽¹⁾, chaque bon de souscription permettant au détenteur d'acheter une action ordinaire de Neptune à un prix d'exercice de 12,00 \$ US par action pour une durée de 5 ans. L'émission des bons de souscription dont il est question dans le présent communiqué de presse est assujettie à l'approbation de la Bourse de Toronto « TSX ».

⁽²⁾ App Connect est une compagnie contrôlée indirectement par Michael Cammarata, Chef de la direction de Neptune et membre du conseil d'administration. Le paiement de royalties à App Connect, selon l'entente discuté ici, est sujet à l'approbation du TSX.

À propos de Neptune Solutions Bien-Être

Neptune Solutions Bien-Être se spécialise dans l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. La Société compte plus de 100 clients dans plusieurs secteurs verticaux, dont le cannabis et le chanvre légal, les nutraceutiques et les produits de consommation emballés. La filiale en propriété exclusive de Neptune, 9354-7537 Québec Inc., est détentrice d'une licence de Santé Canada pour la transformation du cannabis à son usine de 50 000 pieds carrés située à Sherbrooke, au Québec. La Société possède également une usine de 24 000 pieds carrés située en Caroline du Nord pour transformer la biomasse de chanvre en extraits. Neptune met à profit des décennies d'expérience dans le secteur des produits naturels aux industries légales du cannabis et du chanvre. Forte de cette expertise scientifique et technologique, la Société voit des applications d'extraits dérivés du chanvre aux États-Unis au-delà des marchés et des formes de produits existants, pour les marchés des soins personnels et des produits d'entretien ménager. Les activités de Neptune comprennent également le développement et la commercialisation de solutions de nutrition clés en main et d'ingrédients brevetés, tels que MaxSimil^{MD}, et d'une gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Son siège social est situé à Laval, au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou

implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Relations avec les investisseurs :

Pierre Boucher
MaisonBrison
1.514.731.0000
pierre@maisonbrison.com

Médias :

Sabrina Di Blasio
Neptune Solutions Bien-Être
514.258.8183
s.diblasio@neptunecorp.com